

ETE 2024

CASSEN (LANDES)

MANGA ET CULTURE JAPONAISE 10-15 ANS

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANDES – 91 Impasse Joliot-Curie 40280 SAINT PIERRE DU MONT

Tél : 05.58.06.53.90 Courriel : [vacances@laligue40.fr](mailto:vacances@laligue40.fr) Site : [www.laligue40.fr](http://www.laligue40.fr)

Association adhérente à la Ligue de l'Enseignement – Centre Confédéral, 3 Rue Récamier 75341 PARIS CEDEX 07

immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM 075 100 379

Garantie financière : UNAT – 8 Rue César Franck – 75015 PARIS

SIRET : 77559809700068 – RC N°00714432 13 : APAC - 3 Rue Récamier – 75007 PARIS

## LE DOMAINE EQUILAND

Au cœur des Landes, dans un parc de 10 hectares aménagés et sécurisés. Un éventail d'activités et un environnement idéal pour des vacances de détente et dynamiques.

Hébergement en chambres de 4, 6 et 8 lits, douches et sanitaires complets collectifs. Salle de restauration. Centre équestre, skate-park, piscine, parcours d'orientation, mini-golf, nombreux terrains (foot, rugby, basket, tennis...).

### LE SEJOUR

*Viens parcourir l'univers exaltant de ce célèbre livre japonais !*

**Activités :** Avec un animateur spécialiste des mangas et de la culture japonaise, tu parcourras l'univers exaltant de ce célèbre livre japonais ! Tu découvriras l'histoire et les différents styles de mangas et d'animés, et leurs rôles dans la culture japonaise et mondiale !

Jeune mangaka en herbe ou dessinateur aguerri, tu apprendras de nouvelles techniques de dessin spécifiques pour reproduire tes personnages préférés ou bien en réaliser de nouveaux sortant de ta propre imagination. Tu seras également initié aux jeux de société japonais, activité centrale des jeunes nippons et de l'univers du manga ! Enfin, tu participeras à la découverte de la culture japonaise, avec d'autres animations et coutumes tout droit venues du pays du Soleil Levant.

**Aussi des rencontres, du rire, des nouveaux copains... et de nombreuses activités pourront être proposées tout le reste de la journée par l'équipe d'animation (en fonction des groupes, de la météo et des impératifs) :**

Bubble-foot (foot dans de grosses bulles transparentes), Lasertag, VTT, Course d'orientation, tir à l'arc d'initiation, voitures télécommandées, grands jeux en forêt, tournois sportifs, ping-pong, minigolf, Tchoukball/Kinball/Pullball, basket, volley, tennis, football, activités manuelles et artistiques.

Et en soirée : veillées variées (spectacle, casino, boum, nuit sous tente à partir de 10ans, soirée ciné...

### RENDEZ-VOUS SUR PLACE

DOMAINE EQUILAND

1205 ROUTE DU MOULIN

40 380 CASSEN

[cassen@laligue40.fr](mailto:cassen@laligue40.fr)

### DEBUT ET FIN DU SEJOUR

1 er repas servi : DÎNER

Dernier repas servi : PETIT-DEJEUNER

### L'ÉQUIPE

**1 directeur** (BAFD et PSC1) : responsable du projet pédagogique, du bon déroulé du séjour et de la santé des enfants.

**1 animateur pour 8 à 10 enfants** : présents 24h/24 pour le bien-être, la sécurité et le plaisir des enfants.

**Des professionnels diplômés** pour les activités sportives spécifiques.

### LA RESTAURATION

Trois points clefs : cuisine sur place par notre chef, variété et menus thématiques.

Les quantités servies sont calculées sur des portions supérieures aux recommandations nationales.

#### Allergies alimentaires :

Il est impératif de nous transmettre au plus tôt, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à assurer dans les meilleures conditions le régime spécifique. Toutefois si nous nous trouvons dans l'impossibilité de mettre en œuvre ces conditions alimentaires, nous vous le ferions savoir.

### LE LINGE

Lavage du linge une fois par semaine pour les séjours de plus de 8 jours **UNIQUEMENT**. Merci de prévoir le linge en quantité suffisante pour la durée du séjour de votre enfant et le marquer d'une manière indélébile, c'est un atout supplémentaire pour la valise du retour !

## EXEMPLE D'UNE JOURNEE TYPE

A partir de 08h00	Réveil	Le lever est échelonné selon les besoins de chaque enfant.
De 08h00 à 09h00	Petit-déjeuner	Sous forme de self, chaque enfant se sert en fonction de ses envies
De 09h00 à 10h30	<b>MANGA ET CULTURE JAPONAISE</b>	<b>Chaque enfant part sur son activité avec son groupe</b>
De 10h30 à 12h00	Activités avec les animateurs	Exemples : tir à l'arc, voitures télécommandées, VTT, grands jeux ...
De 12h00 à 13h00	Déjeuner	Repas élaboré sur place par notre chef sous forme de self
De 13h00 à 14h00	Temps calme ou temps libre	A la convenance de chaque enfant
De 14h00 à 16h30	Activités avec les animateurs	Exemples : course d'orientation, kinball, bubble foot, pâtisserie ...
De 16h30 à 17h00	Goûter	
De 17h00 à 19h00	Le temps de copains	Douches, temps libre et ateliers proposés par les animateurs
De 19h00 à 20h00	Dîner	Menu thématique proposé chaque soir par notre chef
A partir de 20h00	Veillée	Quelques exemples : feu de camp, cinéma, kermesse, soirée dansante...

### POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

Tous les jours sur les réseaux sociaux



[domaine.equiland](http://www.domaine.equiland.com)

#### Sur le Blog

Un résumé de la journée et des photos tous les jours !

<http://www.ondonedesnouvelles.com>

Mot de Passe : **76f3twwk**

#### Par mail

Vous pouvez écrire un mail à votre enfant que nous imprimerons et lui distribuerons chaque jour.



[colos-equiland@laligue40.fr](mailto:colos-equiland@laligue40.fr)

#### Par téléphone

Sur les horaires de repas **UNIQUEMENT**



12h à 13h

19h à 20h



**06 04 02 13 71**

**Attention**, les lignes sont vites surchargées et il vous faudra être patients ... Si le téléphone ne sonne pas, c'est que la ligne est occupée par un autre enfant. Nous vous conseillons de ne pas appeler votre enfant tous les jours, la colo c'est aussi le détachement 😊



#### Pour joindre la Direction

**05 58 89 12 18**



#### Par courrier

Nous distribuons le courrier tous les jours !

### POINTS D'ATTENTIONS PHOTOS ET NOUVELLES

Nos équipes donnent tout leur possible au quotidien pour prendre des photos de chaque enfant, mais leur priorité reste d'assurer leur bien-être et leur sécurité.

Dans ce sens, vous ne trouverez pas des photos de votre enfant tous les jours, mais y trouverez en revanche des photos qui représentent son séjour !

## LE TROUSSEAU POUR LE SEJOUR

### 2 points clefs :

- Habits solides, pratiques sans grande valeur pouvant être abimés ou oubliés.
- Habits marqués avec le nom et l'âge de l'enfant.

*Il est très fréquent que les enfants échangent, perdent ou abîment leurs affaires ! C'est la colo et l'apprentissage de l'autonomie, merci de l'anticiper ...*

## AFFAIRES PERDUES

A signaler au maximum 1 mois après la fin du séjour. Passé ce délai, les vêtements seront donnés à une œuvre caritative. Merci pour votre compréhension.



## DUVET ET TAIE D'OREILLER POUR DORMIR

**Le Domaine Equiland est engagé dans une démarche éco citoyenne de réduction des coûts environnementaux, ce qui nous pousse sans cesse à adopter de nouveaux gestes et nouvelles pratiques. Ainsi, nous demandons à chaque enfant d'apporter son duvet et sa taie d'oreiller.**

## ARGENT DE POCHE

Il sera à glisser dans une enveloppe au nom du participant, remise au Directeur du Centre ou au responsable du groupe ou au départ. Quelques petits souvenirs sont en vente dans notre boutique mais nous vous conseillons toutefois de ne pas confier à vos enfants une somme trop importante dont ils ne sauraient avoir l'utilisation.

## TRAITEMENT MEDICAL

Fournir une photocopie de l'ordonnance.

Fournir les médicaments en nombre suffisant.

Prévenir le directeur du centre (en cas de rendez-vous au centre) ou l'animateur responsable du voyage.

## EN CAS DE BLESSURE OU MALADIE

Vous serez immédiatement prévenus par le centre de vacances.

Le centre de vacances avancera les frais médicaux.

Il vous sera demandé dans l'idéal de venir rechercher votre enfant le dernier jour avec un chèque du montant avancé à l'ordre de la Ligue de l'Enseignement des Landes.

## LES OBJETS DE VALEURS

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Le centre de vacances déclinera toute responsabilité en cas de perte, casse ou vol.

## LE TELEPHONE PORTABLE

Ils seront récupérés le premier jour et gardés dans le bureau de la Direction.

Ils seront en utilisation libre pour les jeunes tous les jours entre 17h et 19h.

## LA CIGARETTE

Il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif (décret N° 2006-1386 du 15 novembre 2006).

Les jeunes arrivant avec du tabac ou des cigarettes électroniques et une autorisation parentale pourront donc le consommer de manière "rationnée" et en fonction de la disponibilité des animateurs. Tout cela avec un maximum de 4 cigarettes par jour.

## ASSURANCES

Tous nos séjours sont couverts par l'assurance APAC :

\* En responsabilité civile : dommages corporels et matériels causés à un tiers dans le cadre des activités du séjour.

\* Vol, s'il y a eu effraction (avec une franchise de 110 €).

Les objets de valeur, sont emmenés aux risques et périls de leurs propriétaires. Vacances Pour Tous décline toutes responsabilités en cas de perte, de disparition ou de dommage.

\* En cas d'accident corporel, l'assurance APAC intervient en complément de la sécurité sociale et de la mutuelle complémentaire.

\* Avec rapatriement sanitaire d'urgence en cas de maladie grave ou d'accident corporel, après accord obligatoire du médecin et de l'Assistance APAC.

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES A REMETTRE LE JOUR DE L'ARRIVEE

### Documents Obligatoires :

Fiches individuelle et médicale remplies

Photocopie des vaccins à jour **OBLIGATOIRE**

Droit à l'image signé

**Pour les moins de 16 ans :** Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale ou de l'attestation de la CSS (à jour) et la photocopie de la carte de mutuelle.

**Pour les plus de 16 ans :** La carte vitale et la photocopie de la carte de mutuelle.

**L'enveloppe argent de poche** (non cachetée) au nom de l'enfant.

La **fiche trousseau** n'est pas à glisser dans l'enveloppe mais à mettre dans la valise.

**Tout document manquant entraînera la non prise en charge de l'enfant par le centre de vacances !**